

● BELGACOM

Didier Bellens négocie le prix de son bateau...

PHOTO J. DE TESSERA

Le patron de Belgacom était cette semaine l'invité du "Cercle de Lorraine". Il y est apparu

détendu et en grande forme, n'hésitant pas à tenter à plusieurs reprises de vendre le célèbre voilier Belgacom à son voisin de table, l'homme d'affaires Stéphan Jourdain. Celui-ci n'a pas tardé à rappeler à l'ex-patron de RTL Group que c'est lui qui, il y a quatre ans, avait vendu un voilier qui, à l'époque, s'appelait encore Fujicolor, à John Goossens. Toujours à propos du bateau, que Belgacom a décidé de céder d'ici la fin de l'année, Didier Bellens a déclaré, après que le mot d'introduction à son speech eut décrit Belgacom comme une société en difficulté, que *"pour parfaire ce tableau noir, l'orateur aurait dû rajouter que le bateau Belgacom avait l'habitude de perdre toutes les courses auxquelles il participe"*. Voilà qui est clair.

... et encourage le piratage via Internet

Décidément inspiré, Didier Bellens n'a pas manqué de se réjouir aussi du succès des offres ADSL de sa société. Il attribue notamment ce succès à la forte croissance des transferts de données. Ou, pour le dire dans ses mots: *"Les jeunes qui téléchargent de la musique gratuitement en truandant les droits d'auteur, c'est peut-être illégal mais c'est tout bon pour nous."* Une petite phrase qui ne devrait pas vraiment plaire aux "majors", les principales maisons de disques. Heureusement que dans le même temps, Bellens a précisé que Belgacom prévoit de lancer prochainement un service payant (et donc légal) de téléchargement de chansons.